



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

CAP - Niveau 3

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Étancheur du Bâtiment et des Travaux publics

LES OBJECTIFS :

Former des ouvriers qualifiés qui sont capables de :

- participer à la fonction « organisation » et « réalisation » du chantier dans le cadre des activités de l'entreprise,

Sur chantier :

d'organiser la préparation et l'aménagement, de mettre en œuvre des systèmes d'étanchéité et de bardage, d'exécuter les travaux d'entretien et de prévoir le repliement du chantier,

En atelier :

d'effectuer la réalisation d'accessoires et de procéder à la maintenance du matériel.



LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier qualifié qui réalise des travaux de revêtements d'étanchéité à l'eau. Sur des chantiers de bâtiment, il assure l'étanchéité des toitures, des terrasses-jardins, des bassins et des façades industrielles. Sur des chantiers de travaux publics, il est chargé de l'étanchéité de la voirie ou d'ouvrages d'art (ponts, barrages...).

Il prend également en charge l'isolation thermique et acoustique. Il sait calculer, choisir, fournir et poser les panneaux isolants et les revêtements, en maîtrisant les phénomènes de condensation et d'infiltration. Il a acquis une grande technicité dans la pose et l'assemblage des éléments, dans la préparation des surfaces, la manipulation et l'application des matériaux d'isolation et d'étanchéité.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les jeunes peuvent se spécialiser en préparant une mention complémentaire (MC) ou acquérir un niveau de qualification supérieur en préparant un brevet professionnel (BP)

Exemples de formations poursuivies :

Mention Complémentaire Zinguerie
BP Étanchéité du Bâtiment et des Travaux Publics
BP Métiers de la piscine

LES +++ DE LA FORMATION

Les jeunes valident au cours de la formation :

- une habilitation SST,

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André
0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

ÉTANCHEUR DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS - NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Jeunes issus de la classe de 3^{ème}
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif de préparation à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00

Mettre en oeuvre les systèmes d'étanchéité

Réaliser des travaux d'entretien

Préparer et installer le chantier

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques- Physique chimie
- Prévention Santé Environnement
- Français - Histoire - Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Anglais
- Arts appliqués et culture artistique
- EPS

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Analyse d'une situation professionnelle
- Réalisation d'ouvrages courants et spécifiques
- Chef d'œuvre

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Formation Initiale : Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours

Formation Continue : Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles informatiques avec accès internet
- plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026

Email :

Je suis intéressé(e) par la formation

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

ÉTANCHEUR DU BÂTIMENT ET DES

TRAVAUX PUBLICS - NIVEAU 3

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :

(facultatif)

